

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transformation
et de la fonction publiques

Arrêté du **03 SEP. 2024**

portant nomination, au titre de la session 2024, d'examinateurs spéciaux pour les épreuves d'entretien avec le jury des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration

Le ministre de la transformation et de la fonction publiques,

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 modifié relatif aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2024 portant ouverture de la session 2024 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (entrée en formation au 1^{er} janvier 2025) ;

Vu l'arrêté du 18 juin 2024 fixant, au titre de la session 2024, la composition des jurys des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, au titre de la session 2024, examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Lille :

M. Raphaël GHÏS, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint à la cheffe de la division de l'administration, des ressources et de l'immobilier, service national de police scientifique, laboratoire de la police scientifique de Lille ;

Mme Stéphanie REUSS-BOUVIER, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe au directeur des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) pour la zone de défense et de sécurité Nord ;

M. Laurent VASSEUR, attaché d'administration de l'Etat hors classe, adjoint-gestionnaire, agent comptable au lycée Auguste Angelier à Dunkerque.

Article 2

Sont nommés, au titre de la session 2024, examinateurs spéciaux pour l'épreuve d'entretien avec le jury des concours d'accès à l'institut régional d'administration de Metz :

Madame Solène CRUCITTI, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet du premier président de la cour d'appel de Metz ;

Madame Florence HUIN, attachée principale d'administration de l'Etat, directrice des ressources humaines à la mairie d'Epinal.

Article 3

La directrice générale de l'administration et de la fonction publique et les directeurs des instituts régionaux d'administration sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **03 SEP. 2024**

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice du recrutement, des compétences et des parcours professionnels,

S. STAFFOLANI

